

Formation Recyclage à l'habilitation électrique BP photovoltaïque en Basse Tension

-Durée

- 7H

-Date(s)

- Voir la convention ou à définir

-Lieu

- Voir la convention ou à définir

-Pré-requis

- Savoir lire et écrire français.

-Public concerné

- Personnel non-électricien devant effectuer ou encadrer des opérations d'ordre électrique (ou non) sur des équipements et des installations photovoltaïques

-Objectif de la formation

- Cette formation a pour but de permettre au personnel non-électricien, devant effectuer ou devant encadrer des opérations d'ordre électrique (ou non) sur des équipements et des installations photovoltaïques, de travailler en sécurité selon les prescriptions de la Norme NF C 18-510.

-Méthodes pédagogiques

- Pédagogie interactive basée sur la participation des stagiaires avec mise en pratique devant des platines d'exercices.

-Moyens pédagogiques utilisés

- Ordinateur, vidéoprojecteur, films de sensibilisation aux risques électrique et platine d'exercice pratique.

-Moyens d'encadrement

- Formateur expérimenté spécialisé en Habilitation électrique.

-Dispositif de suivi de l'action

- Feuilles de présence signées par demi-journées, attestations de fin de stage.

-Dispositif d'évaluation des résultats

- A l'issue de la formation, un questionnaire à choix multiples (Q.C.M.) sera proposé et une attestation de stage sanctionnera la formation dispensée.

Programme

-Aspects réglementaires

- Origine et domaines d'application de la publication UTE NF C 18-510.

-Les dangers électriques

- Les différents types de risques.
- Identification et analyse de situations à risques.

-Les conséquences

- Effets physiopathologiques, conséquences matérielles.
- Conduite à tenir lors d'un accident ou incendie d'origine électrique.

-Les principales mesures de protection

- Règles à observer suivant la nature des installations et régimes du neutre.
- Protection contre les contacts directs : signalisation, accès réservés, éloignement, obstacles et écrans, dispositifs différentiels à haute sensibilité.
- L'équipement individuel et l'outillage isolé.
- Délimitation et balisage de la zone de travail ou d'intervention.
- Distances de sécurité et zones d'environnement.

-Les opérations sur un ouvrage photovoltaïques

- Travaux et interventions électriques.
- Opérations hors tension.
- Procédure de consignation et de déconsignation.
- Opérations de mesurage : appareils de mesure et vérificateurs d'absence de tension.

-L'habilitation électrique

- Définition, caractéristiques et codes utilisés.
- Processus d'habilitation.
- Rôle, mission des différentes personnes.

-Bilan des acquis

-Sanction de la formation

- Avis nominatif et individuel pour habilitation

*Afin de mieux répondre aux besoins des stagiaires, l'animateur peut apporter de légères modifications au programme de cette formation